

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2018

PRISE EN CHARGE CANCERS PÉDIATRIQUES - (N° 1416)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 67

présenté par
M. Mignola

à l'amendement n° 47 (Rect) de M. Eliaou

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ainsi qu'un député et un sénateur suppléants »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.